

Note d'informations pour le remplissage du formulaire de Demande de licence FFBB



Le formulaire de licence se compose de quatre parties différentes : **Identitaire, Pratique Sportive, Médicale, Assurance.**

Toutes ces parties devront être renseignées et complétées afin que la demande de licence soit prise en compte et validée. Les champs marqués par un astérisque (*) devront obligatoirement être renseignés, de même que la partie « assurance ».

Si vous avez un doute sur le remplissage du formulaire, les personnes présentes aux permanences d'inscriptions pourront vous aider à la finalisation du remplissage du document.

1. Cadre d'entête

- ✓ Positionner **CD44** dans la case comité départemental
- ✓ Positionner **0444145** dans N° d'affiliation du club
- ✓ Positionner **LES MONTAGNARDS** dans Nom du club

2. Partie identitaire (à remplir par le licencié ou son représentant légal)

- ✓ Le numéro de licence pourra vous être fourni lors des permanences
- ✓ Indiquer les informations liées à son identité et ses coordonnées, dont l'email qui est obligatoire*
- ✓ Indiquer s'il accepte que ses données personnelles soient utilisées à des fins non commerciales et s'il souhaite recevoir des offres commerciales (ex : newsletters, etc...)
- ✓ Dater et signer

2. Partie Pratique Sportive (à remplir par le licencié ou son représentant légal)

- ✓ Renseigner le type de licence sollicitée (choisir 1^{ère} famille, 2^{nde} famille optionnelle) : pour les joueurs ayant un rôle de technicien, officiel ou dirigeant dans le club positionner le rôle de joueur dans la 1^{ère} famille.
- ✓ Renseigner sa catégorie (se référer à l'année de naissance du licencié). Pour rappel :
 - U7 → Né(e)s en 2011
 - U9 → Né(e)s en 2009-2010
 - U11 → Né(e)s en 2007-2008
 - U13 → Né(e)s en 2005-2006
 - U15 → Né(e)s en 2003-2004
 - U17 → Né(e)s en 2001-2002
 - U20 → Né(e)s en 1998-1999-2000
 - Seniors → Né(e)s en 1997 et avant
- ✓ Renseigner le niveau de jeu souhaité : **DEP** pour tous nos licenciés
- ✓ La Charte d'engagement n'est pas à remplir par nos licenciés

3. Partie Médicale

3.1. Le certificat médical

- ✓ Pour la saison prochaine encore et malgré les nouvelles dispositions législatives, (décret du 24 août 2016 sur le certificat médical) nous demandons à ce que tous les renouvellements ou créations de licences soient accompagnés d'un certificat médical.
- ✓ Faire remplir cette partie par votre médecin

3.2. L'attestation du questionnaire de santé

- ✓ A barrer

3.3. Le sur-classement

- ✓ A remplir pour les catégories U9 à U20 par le médecin pour les adhérents entamant leur seconde année dans la même catégorie
- ✓ Un sur-classement validé par le médecin ne signifie pas que l'adhérent jouera surclassé dans la saison.

3.4. Le dopage

- ✓ Cette partie devra être renseignée obligatoirement par tous licenciés mineurs. Cela signifiera que tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD), sera autorisé à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage.

4. Partie Assurance (à remplir par le licencié ou son représentant légal)

- ✓ Reconnaître avoir pris connaissance des notices d'informations relatives aux garanties Individuelles Accident
- ✓ Choisir l'option souhaitée ou indiquer qu'il ne souhaite pas souscrire à l'assurance Fédérale, la case correspondante devra alors être cochée
- ✓ Dater et signer